

**25 ANS DE COOPÉRATION
ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE**
ENTRE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI, L'ARES ET
LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE BELGIQUE

**UN PARTENARIAT RICHE ET ÉVOLUTIF
AU SERVICE DES SOCIÉTÉS**



ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



Belgique

partenaire du développement



ARES, 25 ans de coopération académique et scientifique entre l'Université d'Abomey-Calavi, l'ARES et les établissements d'enseignement supérieur de Belgique. Un partenariat riche et évolutif au service des sociétés. Bruxelles : ARES, février 2020.

Éditeur responsable

Julien Nicaise

ARES

rue Royale 180

1000 Bruxelles

www.ares-ac.be

Édition et coordination

Direction de la coopération au développement

Conception graphique et mise en page

Direction de la communication et de l'informatique

Merci à

Enoch Achigan-Dako, André Aïna, Léon Bio Bigou, Victor Brunfaut, Martin Chobli, Maxime da Cruz, Thierry de Waha, Nicolas Desoignies, Souaibou Farougou, Benoît Haut, Alexis Honzounnon, Pierre Kpantingnangan, Philippe Laleye, Bernard le Polain, Marc Poncelet, Joëlle Quetin-Leclerq, Romance Semassou, Brice Sinsin, Lionel Sognigbe, Ismaël Toko, Rosaline Worou et Jérôme Zanmassou.

Leurs témoignages ont été essentiels pour la rédaction de cette publication.

ISBN 978-2-930819-32-7 (broché)

ISBN 978-2-930819-33-4 (PDF)

Dépôt légal D/2020/13.532/7

ARES
ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

 **Belgique**
partenaire du développement

25 ANS DE COOPÉRATION ACADÉMIQUE ET SCIENTIFIQUE ENTRE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI, L'ARES ET LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE BELGIQUE

UN PARTENARIAT RICHE ET ÉVOLUTIF AU SERVICE DES SOCIÉTÉS



Julien NICAISE

Administrateur de l'ARES

La coopération académique et scientifique entre le Bénin et la Belgique célèbre en cette année 2020, vingt-cinq ans de partenariat.

Cette longévité souligne la qualité de l'engagement des universités publiques béninoises et des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle se traduit par un soutien structurant à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) et par une mobilisation continue des expertises béninoises et belges, faisant de l'UAC une valeur sûre de l'enseignement supérieur au Bénin et de l'Afrique de l'Ouest, tant par les enseignements qui y sont dispensés que par les recherches qui y sont menées.

Vous avez entre les mains quelques pages d'histoire écrites par ses principaux protagonistes.

À leur lecture, vous constaterez que le dynamisme de cette collaboration et la variété des interventions n'auront eu d'autre objectif que l'échange des savoirs, des compétences et des savoir-faire, propices au renforcement des capacités pour préparer les défis de demain.

Vous percevrez également les contours de la coopération de demain, que seul un climat de confiance comme celui qui nous unit nous permet d'envisager.

Je vous en souhaite une agréable lecture.

Maxime DA CRUZ

Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Vingt-cinq années de coopération entre l'UAC et l'ARES, il y a des raisons de se réjouir, tant les retombées et les motifs de satisfaction sont nombreux.

Pour les actrices et acteurs béninois, c'est une coopération des plus exemplaires avec des impacts réels en termes de développement de notre institution universitaire.

Elle nous a permis de mettre en œuvre des projets relatifs à l'enseignement et à la recherche à travers l'attribution de bourses de troisième cycle, de préparer la relève académique à travers la formation de jeunes docteur-es, d'acquérir des équipements et de nouvelles infrastructures.

Ensemble, nous sommes parvenus à professionnaliser notre enseignement dans le contexte de la mise en œuvre du système Licence-Master-Doctorat (LMD) et à renforcer la professionnalisation des formations de licence en favorisant l'adéquation entre les études et les exigences exprimées par le marché du travail.

Nous remercions tous les protagonistes, aussi bien de la Belgique que du Bénin, en particulier le professeur Marc Poncelet, l'un des principaux architectes de cette réussite qui a toujours eu foi en l'UAC et en ses actrices et acteurs.

C'est une coopération fructueuse et prometteuse, qui a été menée dans le respect des besoins et des ambitions de l'UAC.



Benoît HAUT

Président de la Commission de la coopération au développement de l'ARES

En tant que président de la Commission de la coopération au développement de l'ARES, je me réjouis de célébrer vingt-cinq ans de collaboration avec l'UAC.

Cette collaboration est un modèle, tant elle repose sur un respect mutuel et sur un appui institutionnel répondant aux besoins structurels successifs de l'UAC.

Elle s'est aussi concrétisée, au fil des ans, par une vingtaine de projets ciblés d'enseignement et de recherche, dans de nombreux domaines, tissant ainsi un lien fort entre les institutions de l'ARES et l'UAC.

Il est aussi très intéressant de noter que la collaboration avec l'UAC bénéficie de l'expertise des hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, elles ont pu y trouver un terrain favorable pour s'impliquer dans le programme de coopération au développement de l'ARES, en raison du souhait de l'UAC de développer et de renforcer ses filières professionnalisantes de premier degré (licences).

En conclusion, je soulignerais l'excellent climat de confiance qui prévaut à l'ensemble des projets communs ARES-UAC. J'espère que cette collaboration se poursuivra encore de nombreuses années, tant elle permet un renforcement mutuel de nos capacités.



/ 01. INTRODUCTION

Les premiers signaux d'une coopération universitaire entre la Belgique et le Bénin datent de la fin des années 70, avec l'envoi d'étudiantes et d'étudiants dans les secteurs de la médecine, des sciences naturelles et de l'agronomie. Après 1995, les échanges prennent une dimension plus large et de nouvelles thématiques sont aussi concernées.

Sous la direction de Réginald Moreels, alors Secrétaire d'État, la coopération belge au développement va redéfinir ses piliers. Le monde académique acquiert de nouvelles responsabilités, ce qui le pousse à formuler des orientations stratégiques et à donner plus de spécialisation et plus de cohérence à ses axes d'intervention dans les pays du Sud. Vu les relations nouées depuis plusieurs années, le Bénin fait rapidement le consensus. L'Université nationale du Bénin (UNB), unique université existant au Bénin à cette époque, sera l'un des laboratoires de cette nouvelle politique.

Aux projets de recherche et de formation initiés par des professeur-es, s'ajoute une première initiative d'appui institutionnel à l'UNB qui verra le jour dès 1996-1997. L'objectif posé est de renforcer sa mission de formation, de recherche et de service à la société. Avec le premier programme d'appui institutionnel, de nouveaux domaines de collaboration avec l'UNB vont émerger (le droit, la gestion, l'eau, les sciences appliquées et l'éducation) et s'ajouter aux disciplines traditionnelles de coopération que sont l'agronomie, la santé publique et la médecine.

En outre, à l'époque, le programme institutionnel va profiter de l'appui de deux coopérants de l'Association pour la promotion de l'éducation et de la formation à l'étranger (APEFE). D'autres objectifs suivront, plus transversaux, comme le soutien à la pédagogie universitaire, à l'administration, sans oublier l'acquisition de matériel et le renforcement de l'accès à internet.

En 2001 est créée l'Université de Parakou (UP) située dans le nord du pays et qui est actuellement la seconde université publique du Bénin.

L'UAC et l'UP forment aujourd'hui la colonne vertébrale de la carte universitaire béninoise et de la coopération avec les établissements d'enseignement supérieur de l'ARES et Wallonie-Bruxelles International (WBI). Cette carte des collaborations universitaires avec l'ARES s'est enrichie très récemment avec de nouvelles institutions partenaires, comme par exemple l'Université nationale d'agriculture (UNA) et l'Université nationale des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (UNSTIM).



/ 02. LES DÉFIS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR BÉNINOIS

Au cœur des années 90, bien que le Bénin soit considéré comme un exemple en Afrique sur le plan démocratique, de nombreux défis restent à relever quant aux politiques sociales et économiques. Les progrès économiques s'accroissent, mais les avancées sur le plan de la réduction de la pauvreté ne permettent pas au pays de sortir de la liste des pays les moins avancés (PMA).

Sur fond de transition démographique encore incertaine, la proportion de jeunes en âge d'activité n'a jamais été aussi élevée. Les autorités béninoises considèrent que le renforcement de son capital humain doit être un pilier essentiel de la stratégie de développement. Le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche apparaît comme une priorité pour former des cadres de haut niveau, capables d'innover, de créer des entreprises et des emplois, et de soutenir l'*empowerment* politique et social. Dans les chiffres, cela se traduit par le décuplement du nombre d'étudiantes et d'étudiants en 20 ans.

Depuis une dizaine d'années, le soutien de l'ARES vise à poursuivre l'adaptation des formations universitaires au regard de la réalité socio-économique béninoise, à améliorer l'efficacité de l'enseignement et à renforcer les infrastructures et services collectifs.

Inspirée du processus de Bologne mis en place dès 1998 en Europe, la réforme « Licence-Master-Doctorat » (LMD) a été la toile de fond de l'appui institutionnel. Elle doit aboutir à un schéma de formation comparable à celui qui prévaut en Europe (3-5-8), avec assurance qualité et transférabilité nationale et internationale des crédits acquis. Un accent fort doit être porté sur la professionnalisation de la formation, sur la recherche appliquée à l'exploitation des ressources locales et sur la création d'activités par les diplômés.



Pour Thierry de Waha de l'Université catholique de Louvain (UCLouvain), «l'accès au marché de l'emploi est problématique pour les jeunes universitaires dans toute l'Afrique de l'Ouest. Beaucoup d'études attestent de l'inefficacité de systèmes de formation, trop peu à l'écoute des réalités et des besoins économiques des pays.»

L'offre de formation universitaire demeure de fait assez classique pour une majorité d'étudiantes et d'étudiants. Les liens entre enseignement supérieur et marché de l'emploi doivent encore être développés à grande échelle de manière originale.

«La politique d'ajustement structurel mise en œuvre depuis les années 80, notamment la suspension du recrutement du personnel enseignant qui a impacté le taux d'encadrement des étudiantes et des étudiants, a eu des effets durables jusqu'aux années 2000», explique le professeur Souaibou Farougou de l'UAC. Il ajoute : «C'est ce contexte qui a poussé les autorités rectoriales de l'époque vers des partenaires extérieurs pour avoir accès à des ressources additionnelles et mettre sur pied un partenariat dynamique.»

Dans le monde global, au nord comme au sud, c'est en stimulant ces interactions et en produisant des savoirs et des savoir-faire nécessaires aux progrès techniques et aux politiques socioéconomiques que les établissements d'enseignement supérieur contribueront au développement, à la réduction des inégalités et à la lutte contre la pauvreté.





/ 03. CARTE BLANCHE À LÉON BIO BIGOU

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU BÉNIN, QUELQUES ÉLÉMENTS HISTORIQUES

L'histoire de l'enseignement supérieur au Bénin a démarré en 1965 avec la création de l'Institut d'enseignement supérieur du Bénin (IESB) à Lomé (Togo).

Il a fallu attendre juillet 1970 pour que démarre, à Porto-Novo, la propédeutique littéraire suivie de la pose de la première pierre du campus d'Abomey-Calavi.

Quelques mois plus tard, en mars 1971, l'Université du Dahomey (UD) voit le jour, à l'issue de la Commission mixte tripartite franco-dahoméotogolaise qui, à Paris, consacre la séparation de l'IESB en deux universités nationales, celle du Dahomey et celle du Togo.

A l'origine, les priorités en termes de formations étaient la littérature et la culture, l'épistémologie des disciplines scolaires, mais aussi la formation des cadres pour l'administration, l'encadrement des producteurs agricoles et les agents de santé.

L'Université du Dahomey deviendra par la suite « l'Université nationale du Bénin » puis « l'Université d'Abomey-Calavi », en 2001.



NOUVELLE POLITIQUE DE FORMATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'enseignement supérieur béninois a subi plusieurs réformes dans le temps. Les parcours de BAC+2 et de BAC+4 ont cédé la place, en 2001, au système LMD. La professionnalisation des filières y occupe une place importante, en raison des questions de l'employabilité des diplômé-es et des exigences de compétences sur le marché de l'emploi.

Parallèlement à ses missions d'enseignement, l'UAC continue de former pour la recherche. En témoignent l'effectif de plus en plus croissant de doctorantes et doctorants qui y sont formés et l'importance des subventions budgétaires qui y sont allouées dans les domaines les plus variés.

LES AMBITIONS ET LES DÉFIS

Forte de son histoire, l'université se tourne avec confiance vers l'avenir. S'inscrire dans la modernité, se mobiliser pour toujours plus d'équité et tendre vers l'excellence de la formation sont les moteurs de son engagement.

Au chapitre de l'enseignement, le concept d'apprentissage «tout au long de la vie» doit prendre tout son sens, avec la prise en compte des préoccupations liées au genre et à la mise en place d'un dispositif de valorisation des acquis de l'expérience (VAE). Le renforcement pédagogique du personnel enseignant dans une approche de formation basée sur les compétences, doit s'intensifier.

En matière de recherche, l'UAC ambitionne de développer des laboratoires de recherche-développement de pointe permettant l'épanouissement des chercheuses et chercheurs où s'expriment l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité, dans une synergie de collaboration Sud-Sud et Sud-Nord.

Pour y parvenir, le mode de gouvernance actuel des laboratoires de recherche devrait nécessiter des réformes courageuses. Dans ce nouveau mécanisme de production de la science

et de diffusion des résultats de la recherche, les thématiques en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) seront les priorités, sans toutefois négliger les recherches fondamentales non liées à l'agenda des objectifs mondiaux.

Par ailleurs, le suivi de l'insertion des diplômé-es et la mise en place d'un cadre de concertation entre l'université et le monde du travail constituent des axes de travail déterminant pour répondre aux enjeux de la société. Ils devront être abordés conjointement avec la gestion de la massification des effectifs estudiantins.

La création de trois autres universités nationales publiques n'a pas réduit totalement la pression démographique, le ratio étudiante-étudiant/enseignante-enseignant restant dans ces structures parmi les plus élevés (70/1), comparativement aux standards internationaux.

L'optimisation de l'exploitation des Technologies de l'information et de la communication en enseignement (TICE) pourrait constituer une piste de désengorgement des auditoriums, d'où le vif intérêt de l'UAC et de son personnel enseignant à la production des Moocs.

De son côté, la seconde université nationale plurithématique, celle de Parakou, tentera d'étoffer son offre de formations académiques, n'y parvenant pas actuellement par insuffisance d'infrastructures d'accueil et du personnel enseignant.

Que ce soit à Cotonou ou à Parakou, les établissements d'enseignement supérieur s'inscrivent, avec ambition, dans le 21^e siècle.

Profondément inspirées par des valeurs sociales, ces institutions publiques sont et seront accessibles aux apprenantes et apprenants sans condition de nationalité, de race, de sexe, de religion ou d'origine sociale, dès lors qu'ils justifient des titres requis pour y accéder.



CHIFFRES CLÉS RELATIFS À L'ANNÉE 2018

826 

membres du personnel administratif, dont 34 % de femmes

 928 enseignantes-chercheur-es et enseignants-chercheurs, dont 3 % de femmes

 38 entités de formation

363  formations, dont 140 de licence, 165 de master et 58 formations doctorales

 67587 étudiantes et étudiants inscrits à l'UAC

30 %  femmes

70 %  hommes

dont 1,6 % d'étudiantes et étudiants étrangers



/ 04. QUELLES RÉPONSES ACADÉMIQUES ET SCIENTIFIQUES ?

Pour que les établissements béninois d'enseignement supérieur deviennent des acteurs majeurs du développement, le renforcement de l'institution universitaire et de ses établissements, la réforme de la formation et le renforcement de la recherche sont des étapes-clés du processus de coopération.

C'est en activant ces trois leviers que les établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles permettent à l'UAC de mieux répondre aux enjeux globaux du pays. Les universités élargissent ainsi leurs champs communs d'expertise.

04.1 / PREMIÈRE RÉPONSE : RENFORCER L'INSTITUTION

L'appui institutionnel à l'UAC va se structurer progressivement autour de la recherche et du renforcement du corps professoral, phase essentielle pour assurer la relève académique.

Il va se déployer ensuite sur la qualité de l'enseignement (masters appliqués) et, plus récemment, sur le soutien aux filières professionnalisantes courtes, jugées plus adaptées

pour répondre aux besoins de la société béninoise et des jeunes. Ce faisant, un soutien décisif a été apporté à la stratégie de l'UAC qui a dû renforcer la qualité de son enseignement, le réformer et apporter une réponse à la croissance exponentielle du nombre de ses étudiantes et étudiants.

Quelles sont les différentes phases de cette stratégie ?

Entre 1997 et 2002, le temps d'un premier programme, il a surtout été question de définir les besoins de l'UAC. Comment renforcer le corps professoral ? Comment le renouveler ? Comment établir un cadre de coopération équitable et durable, propice à l'établissement d'un climat de confiance mutuelle ?



« Ce 1^{er} programme était hétérogène », se souvient Marc Poncelet de l'Université de Liège (ULiège). « Nous l'avions composé à partir des domaines qui étaient liés à nos premiers contacts au Bénin. Mais huit établissements étaient déjà impliqués dans le second programme. C'est à cette époque que nous avons soutenu le diplôme d'études approfondies (DEA) en gestion, la Chaire Unesco des droits de l'Homme et de la démocratie et le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en environnement »

Pour Souaibou Farougou de l'UAC, « le premier et le second programme ont permis de lancer des spécialisations dans plusieurs domaines donnant l'occasion à l'UAC d'avoir une masse critique de diplômés qui, par la suite, feront des doctorats. »

Les deuxième et surtout troisième programmes, mis en œuvre entre 2003-2013, ont visé plus de transversalités et un appui plus institutionnel. Il s'agissait de poursuivre la relève académique de l'UAC en contribuant à l'amélioration globale de la qualité de l'enseignement.

Pour Brice Sinsin, recteur de l'UAC entre 2011 et 2017, « il fallait créer des formations pour répondre à ce besoin de compétences nécessaires à l'UAC, tant pour la relève académique que pour assurer le développement de nouvelles filières. Lors d'une phase de diagnostic, plusieurs offres de formation avaient été identifiées, notamment à la Faculté de sciences agronomiques, dans les secteurs des mathématiques et de la physique. Sans oublier la gestion. »

Le second programme a permis en outre d'appuyer 24 thèses. Ces jeunes docteur-es ont été intégrés au corps académique de l'UAC et de l'UP.



« Au-delà des actions dans le domaine du désenclavement universitaire », rappelle Marc Poncelet, « le second programme a aussi mis en route l'appui au service informatique, à la bibliothèque et à l'administration. La réflexion sur la pédagogie universitaire a également commencé à cette époque au sein de la Cellule de ressources en pédagogie universitaire. »

Entre 2008 et 2019, les troisième et quatrième programmes ont visé de plus en plus à soutenir des réformes académiques initiées par l'UAC dans le cadre du LMD.

Marc Poncelet se remémore les premiers pas de ce vaste chantier vers la professionnalisation commencé en master : « On a expérimenté l'appui à des masters spécialisés dans quatre domaines : la sécurité des denrées alimentaires, les énergies renouvelables, les technologies de l'information et de la communication et la formation pédagogique des enseignantes et enseignants du secondaire. Le soutien a porté sur des échanges avec des membres du personnel enseignant, le financement de thèses de doctorat et d'équipements pédagogiques. »



« Au début du LMD », rappelle Souaibou Farougou, « ces masters étaient des modèles qui allaient pouvoir servir d'exemples pour les autres entités. Ces masters existent encore actuellement. »

À partir de 2014, la professionnalisation du 1^{er} cycle universitaire (licence) a été ciblée. Il s'agissait de favoriser l'insertion des étudiantes et étudiants sur le marché de l'emploi et de faire la

démonstration que l'université pouvait former des professionnelles spécialisées en 3 ans.

Si l'accompagnement à la mise en place du LMD a été le fil rouge de ce 4^e programme, celui-ci a également donné de l'importance à d'autres priorités de l'UAC : le renforcement de la pédagogie universitaire élargie à l'assurance qualité, l'amélioration de la connexion internet et de la qualité d'accès à l'information pédagogique et scientifique. L'appui fourni à l'administration et à la documentation scientifique est resté fondamental, mais il a été recentré sur une dizaine de filières de licence professionnelle qui naissaient dans les facultés jusqu'ici généralistes.

L'adéquation des formations au marché de l'emploi et la concertation avec les employeurs (au sens large) ont été explicitement visées.

« Nous ne formons pas pour former, mais pour répondre à la demande d'un marché », tient à préciser Rosaline Worou, directrice de l'École nationale d'économie appliquée et de management (ENAM) et l'une des premières doctorantes du programme. « C'est aussi dans cette optique que nous avons mis en place la Semaine du monde professionnel. Chaque année, nous consultons les acteurs économiques en vue d'une adaptation de l'offre de formation à l'UAC. »



Au Bénin comme ailleurs, « l'accès à des activités plus conventionnelles ou à la fonction publique est moins évident qu'il y a 20 ans », observe aujourd'hui Thierry de Waha. « Les diplômés vont devoir créer leur propre activité économique. »

Depuis 1997 donc, les programmes d'appui institutionnel ont travaillé autant sur les domaines et spécialités scientifiques de l'université que sur l'organisation universitaire. Le personnel académique, scientifique, administratif et technique en aura bénéficié, permettant à l'institution de matérialiser son ambition.

Les dix licences professionnelles retenues doivent donc devenir des passerelles vers l'emploi et proposer un modèle de professionnalisation des contenus et méthodes de formation. Pour ce faire, les hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été associées au programme depuis 2016. Dispensant elles-mêmes un enseignement orienté vers une finalité professionnelle pointue, leur contribution permet de concevoir les programmes d'études et des méthodes orientés vers le métier.

L'UAC a par ailleurs initié ses propres projets comme l'UAC Startup Valley (www.uacstartupvalley.com). Créé en 2014, il s'agit d'un programme destiné à accompagner et encadrer les diplômés dans la création et le développement d'entreprises innovantes à fort potentiel d'emplois décents et durables et à promouvoir la culture entrepreneuriale dans la communauté universitaire.



04. 2 / AMÉLIORER ET ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION

Que serait une université sans une offre de formation pertinente, sans des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs qui contribuent en permanence au développement des connaissances? Par le biais d'autres instruments de coopération, l'ARES offre également des réponses importantes et calibrées à cette question.

Ainsi, depuis le début des années 2000, selon les besoins identifiés par le corps professoral béninois et belge lui-même, l'offre de formation de différentes entités de l'UAC et de l'UP a ainsi été enrichie - et parfois même créée - pour être davantage adaptée à l'évolution de certains secteurs de la société et de l'économie béninoise.

Pour l'ARES et l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur qui met à disposition son expertise académique tant pour la recherche que la formation en coopération Nord-Sud, il s'agit de développer une expertise internationale et de créer des partenariats durables.

Depuis 1997, en parallèle avec l'appui institutionnel, six projets, d'une durée minimale de 5 ans, ont été mis en œuvre dans des domaines aussi variés et prioritaires que sont les ressources aquatiques, la santé publique, la biodiversité, la radiodiffusion numérique, la médiation dans les interventions de développement et l'anesthésie.

Renforcement de l'expertise, cursus actualisés, supports méthodologiques adaptés et approches pédagogiques revisités sont les principaux objectifs poursuivis par l'ensemble des projets de formation (PFS) mis en œuvre au Bénin et dont plusieurs ont été ouverts aux universités de la sous-région.

Pour le professeur Bernard le Polain de l'UCLouvain, impliqué de longue date dans un projet de formation de médecins anesthésistes et réanimateurs avec les professeurs Martin Chobli et Philippe Baele, « contribuer à la formation, c'est permettre à une élite locale d'être formée pour enrichir le corps professoral d'aujourd'hui et assurer la relève de demain. Dans le domaine de la coopération, c'est le rôle que nous devons jouer. »

Au terme du projet « anesthésie », six nouvelles thèses de doctorat ont été finalisées. « Grâce à la qualité de ces formations », explique le professeur Martin Chobli de l'UAC, « nous retrouvons nos étudiantes et étudiants dans tous les hôpitaux béninois. D'ici 10 ans, nous aurons une couverture adéquate d'anesthésistes sur tout le territoire. Avec ces projets réussis, nous sommes passés d'une situation de pénurie d'anesthésistes à une reconnaissance internationale de notre formation (...), ayant reçu un prix prestigieux à l'Université de Rochester. »

04. 3 / STIMULER LA RECHERCHE

Second, sinon premier, objectif de la coopération académique et scientifique, la recherche a fait l'objet de pas moins de seize projets de recherche (PIC ou PRD) depuis 2003 au Bénin.

La pêche, la médecine, l'agriculture, l'alimentation, la sécurité routière ou encore l'agroécologie, tous ces secteurs ont été des cibles d'initiatives de recherches portées par des binômes d'enseignantes-chercheuses et d'enseignants-chercheurs béninois et belges. Chacune d'elles a permis d'apporter des réponses appropriées aux enjeux de développement de ces secteurs, en mobilisant l'expertise nécessaire aussi bien dans les établissements du Sud que du Nord.

«Axer la coopération autour de la recherche est donc une très bonne chose», affirme Ismaël Toko de l'UAC. «Dans ce domaine, la dimension internationale que prend la thèse est une plus-value pour chaque doctorante et doctorant. Cela leur permet de découvrir une autre méthodologie de travail, d'accéder à des bibliothèques performantes, de participer à des colloques internationaux, etc. De retour au pays, ils peuvent aussi faire bénéficier d'autres étudiantes et étudiants, mais aussi le personnel enseignant de leurs acquis.»

Dans l'ensemble de l'UAC, «le nombre de doctorats soutenus est passé de 50 par an à 150 par an», signale Souaibou Farougou. «Ily a quinze ans, l'UAC publiait 150 articles par an et nous en sommes aujourd'hui à 750. Bien entendu, ce n'est pas dû exclusivement à la coopération avec la Belgique, néanmoins celle-ci a eu un impact retentissant dans le développement des activités de recherche à l'UAC.»

Au-delà de la formation d'individus à la recherche et de leur reconnaissance scientifique, la coopération avec les établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles a contribué à l'amélioration des infrastructures, des bibliothèques, des administrations et des laboratoires.

Programmes d'appui institutionnel, projets de recherche, projets de formation, recherches en appui à la politique de coopération et plus tard projets d'opportunité, synergies, ... chacun de ces instruments aura contribué, selon sa spécificité, au renforcement des capacités des institutions, des unités de recherche et de formation, et des individus. Ce processus de collaboration continu depuis un quart de siècle a construit un écosystème universitaire belgo-béninois qui concerne trois générations d'universitaires et, directement ou indirectement, toutes les disciplines.

DU DÉSENCLAVEMENT INFORMATIQUE VERS OKAPI

Le désenclavement numérique est l'un des succès à mettre à l'actif de cette coopération et de l'UAC. Il s'est matérialisé, dès 2006, par des essais «hertziens» et, ensuite, par le déploiement de la fibre optique sur le campus et la mise en place d'un serveur.

Les centres universitaires de l'UAC ont été interconnectés et ont bénéficié d'un accès à l'internet qui doit encore être augmenté considérablement avec l'augmentation de la bande passante.

Le soutien massif et constant au service informatique et nouvelles technologies de l'information et de la communication de l'UAC a permis d'envisager un vaste chantier autour d'OKAPI, un logiciel de gestion universitaire mis à disposition par un informaticien de l'UCLouvain. L'ARES a soutenu son implémentation depuis 2010, aussi bien en termes de formation que de matériels et de conseils.

«L'UAC avait acquis un premier logiciel sans avoir la flexibilité et la maîtrise que nous recherchions», se souvient Brice Sinsin. «Notre volonté était de concevoir un outil qui réponde aux exigences de notre institution et celles du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) (...) L'intérêt de cet outil était que nous pouvions le co-développer avec l'UCLouvain.

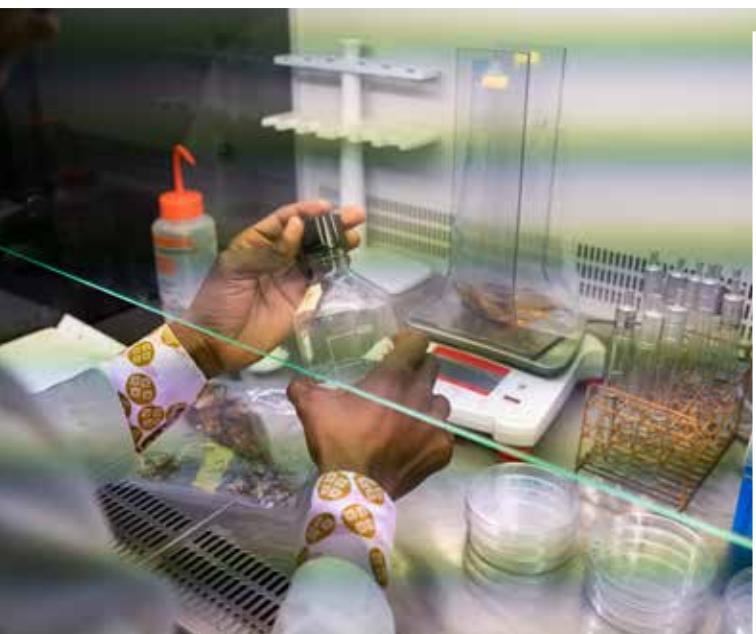
Ce logiciel, c'est OKAPI. Nous nous sommes fortement investis dans son développement et il a révolutionné notre façon de gérer l'université.»

OKAPI gère aujourd'hui les inscriptions en ligne de tous les étudiantes et étudiants de l'UAC.

L'objectif de gestion des programmes de formation, des notes et des délibérations n'a pas été atteint car les difficultés non techniques diverses ont été sous-estimées. Mais elles sont désormais identifiées et interpellent les autorités universitaires et nationales.

Quoi qu'il en soit, l'outil est disponible, l'UAC en a la maîtrise et pourrait l'adopter, comme «d'autres institutions membres du CAMES dont les recteurs se sont montrés vivement intéressés», précise Brice Sinsin.

Ce n'est pas le seul élément positif à retenir de l'aventure OKAPI. Des collaborations Sud-Sud en sont issues. Avec le soutien de l'UAC, le logiciel a également été implémenté à l'Université Professeur Joseph Ki-Zerbo à Ouagadougou (UO). Et des contacts ont été initiés pour une installation à l'Université d'Antananarivo (UA).



/ 05. CARTOGRAPHIE DES PROJETS

La coopération universitaire avec le Bénin s'appuie sur quatre instruments :

- 01. Appui institutionnel (AI)** : un programme de renforcement des capacités d'un établissement d'enseignement supérieur sur base de ses priorités.
- 02. Projet de recherche pour le développement (PRD)¹** : projet issu d'une initiative conjointe Nord/Sud autour d'une problématique de développement national voire régional.
- 03. Projet de formation sud (PFS)** : projet d'appui ou de création de formation issu d'une initiative conjointe Nord/Sud en réponse à un besoin de formation identifié.
- 04. Synergies** : projet de coopération commun à (et cofinancé par), au moins, deux organisations accréditées par la coopération belge actives dans un même pays. Leur but est de promouvoir la synergie entre les acteurs académiques et les autres acteurs de la coopération non gouvernementale (ACNG) belges dans un pays du Sud, à travers la réalisation d'un projet de recherche et/ou de formation.

Présentation de l'ensemble des projets mis en œuvre au Bénin depuis 1997.

¹ Anciennement : Projet interuniversitaire ciblé (PIC)

05. 1 / APPUI INSTITUTIONNEL (AI)

L'objectif de l'actuel programme est de favoriser l'insertion des étudiantes et étudiants de premier cycle sur le marché de l'emploi et leur engagement pour le développement du Bénin. Les activités prévues apportent un appui à une dizaine de licences professionnelles dans le but d'améliorer leur pertinence au regard des attentes de la société béninoise.

Équipe de coordination : Marc Poncelet (ULiège), Julie Sépulchre (ULB), Félicien Avlessi (UAC) et Nelly Kelome (UAC).

05. 2 / PROJETS DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT (PRD)

» **PRD - Développer la recherche multidisciplinaire pour prévenir les accidents de la voie publique (2017-2021)**

L'urbanisation et la croissance démographique sont des causes majeures d'accidents de la voie publique et en deviennent un véritable problème de santé publique.

Le projet va contribuer à améliorer la sécurité routière en renforçant les compétences de l'unité de recherche de l'Institut Régional de Santé Publique (IRSP).

Coordinatrice et coordonnateur : Alain Levêque (ULB) et Yolaine Glele Ahanhanzo (IRSP).

» **PRD - Amélioration des systèmes traditionnels d'élevage de petits ruminants (ovins et caprins) dans un contexte de mutation environnementale et sociétale au Bénin (2018-2022)**

L'élevage de petits ruminants est une activité essentielle pour de nombreux ménages béninois. Multidisciplinaire, ce projet renforce les capacités des productrices et producteurs, en s'appuyant sur la recherche, des démonstrations en fermes et champs-écoles et d'autres approches participatives.

Coordinatrice et coordonnateur : Dominique Demblon (Haute École Provinciale de Hainaut Condorcet - HEPH Condorcet) et Marcel Houinato (UAC).

» **PRD - Multidisciplinary strategy for prevention and infection control in Benin (2018-2022)**

Au Bénin, l'usage des antibiotiques est souvent inapproprié, provoquant de fortes résistances bactériennes. Ce projet veut contribuer à la réduction des infections associées aux soins, par la promotion de l'usage rationnel des antibiotiques et de pratiques d'hygiène hospitalière en chirurgie.

Coordinatrices et coordonnateur : Olivia Dalleur (UCLouvain), Françoise Van Bambeke (UCLouvain) et Francis Dossou (UAC).

» **PRD - Amélioration des procédés de production et de conservation du lait caillé et du wagashi gassiré par la recherche-action, en partenariat avec les acteurs de la filière lait au Bénin (2019-2023)**

Le lait caillé et le fromage wagashi gassiré comptent parmi les produits laitiers les plus consommés par les populations béninoises. Ce projet vise à améliorer les procédés de production et de conservation de ces deux produits laitiers.

Coordonnateurs : Antoine Clinquart (ULiège) et Souaïbou Farougou (UAC).

» **PRD - Amplification de la transition agroécologique pour des systèmes de productions céréalières et maraichères profitables et durables dans les territoires de l'Atacora au Bénin et du Houet au Burkina Faso (2019-2023)**

L'agriculture ouest-africaine repose sur l'agriculture familiale. En se basant sur les acquis actuels de l'agroécologie, le projet a pour objectif d'identifier, analyser et expérimenter les facteurs d'une transition de l'agriculture rurale familiale vers des pratiques agroécologiques au niveau de territoires.

Coordinatrice et coordonnateur : Marie-Paule Kestemont (UCLouvain) et Enoch Achigan-Dako (UAC).

» **PRD - Amélioration de la compétitivité marchande des lapins de race commune élevée au Sud Bénin par l'optimisation des performances de production et de reproduction et l'implication des différents acteurs de la filière (2020-2024)**

Ce projet a pour objectif d'assurer la production durable d'une viande de lapin de bonne qualité et accessible à la population béninoise. À cette fin, il envisage de faire des propositions pour une meilleure organisation de la filière avec la participation des actrices et acteurs concernés, d'améliorer la productivité des exploitations cunicoles, d'améliorer l'offre de produits cunicoles transformés.

Coordonnateurs : Jean-Paul Dehoux (UCLouvain) et Issaka Abdou Karim (UAC).

» **PRD - Influence des pratiques phytosanitaires en milieu cotonnier sur l'agrosystème aquatique et la qualité sanitaire des poissons produits dans les retenues d'eau au Nord Bénin (2013-2017)**

Ce projet a contribué à l'évaluation de la qualité sanitaire des poissons produits dans les retenues d'eau, à l'amélioration des capacités de contrôle/surveillance des contaminants dans le milieu naturel ainsi que des pratiques piscicoles et phytosanitaires.

Coordonnateurs : Patrick Kestemont (UNamur) et Ibrahim Toko (UP).

» **PIC - Développement rural participatif au Bénin : leçons d'expérience (2010-2014)**

Le projet a analysé les dynamiques sociales à moyen terme suscitées par des dispositifs importants d'interventions en matière de développement rural/local mis en œuvre par des agences de coopération et leurs partenaires locaux.

Coordonnateurs : Marc Poncelet (ULiège) et Roch Mongbo (UAC).

» **PRD - Renforcement des potentialités de valorisation de plantes utilisées en médecine traditionnelle contre les infections - VALTRAMED (2014-2018)**

Le projet a contribué à la valorisation de préparations à base d'A. annua et à l'étude de plantes à huiles essentielles utilisées contre les infections au Bénin et au Burkina Faso.

Coordinatrice et coordonnateur : Joëlle Quetin-Leclercq (UCLouvain) et Fernand Gbaguidi (UAC).

» **PRD - Professionnalisation et renforcement de la compétitivité de la filière porc par la recherche-action en partenariat dans les départements de l'Ouémé et du Plateau au Sud-Est du Bénin (2015-2019)**

Le projet a permis d'améliorer les capacités techniques des actrices et acteurs de la filière porc et la biosécurité des élevages à travers la recherche et la structuration de cette filière dans les Départements de l'Ouémé et du Plateau au Sud-Est du Bénin.

Coordonnateurs : Nicolas Antoine-Moussiaux (ULiège) et Issaka Youssao Abdou Karim (UAC).

» **PRD - Evaluation et amélioration de la qualité sanitaire des produits fumés/grillés vendus dans la sous-région ouest-africaine (2015-2019)**

Le projet a eu pour objectif de promouvoir la production des produits fumés/grillés, d'augmenter les bénéfices nutritionnels et d'améliorer la qualité sanitaire du porc et du poisson fumés/grillés (Bénin), du poulet fumé/grillé (Burkina Faso) et du kilichi (Niger).

Coordinatrice et coordonnateur : Marie-Louise Scippo (ULiège) et Joseph Hounhouigan (UAC).

» **PRD - Création d'un centre de compétences en gestion urbaine des villes patrimoniales du Bénin (2016-2020)**

Le projet contribue à améliorer la connaissance des enjeux du patrimoine urbain comme levier de développement économique, social et culturel.

Coordonnateurs : Victor Brunfaut (ULB) et Ismaël Toko (UAC).

» **PRD - Optimisation de la filière de production de Tilapia au Bénin par amélioration génétique et stratégie alimentaire innovante (2016-2020)**

L'objectif du projet est de consolider les bases du développement de la pisciculture de tilapia, par une amélioration génétique et une stratégie alimentaire innovante.

Coordonnateurs : Charles Melard (ULiège) et Philippe Laleye (UAC).

» **PIC - Contribution au développement d'une filière du teck au départ des forêts privées du Sud-Bénin (2007-2011)**

Ce projet a permis à ce que la recherche contribue aux programmes de reboisement dans les zones dégradées et que la filière teck avec tous les maillons concernés (production, transformation, commercialisation et utilisation) se développe.

Coordonnateurs : Charles De Cannière (ULB) et Jean Ganglo (UAC).

» **PIC - Contribution à la mise au point de traitements antipaludiques à partir de plantes utilisées en médecine traditionnelle (2006-2010)**

Le projet a eu pour objectif la valorisation de la pharmacopée traditionnelle et l'identification de composés anti-paludiques.

Coordinatrice et coordonnateur : Joëlle Quetin-Leclercq (UCLouvain) et Mansour Moudachirou (UAC).

» **PIC - Appui au développement des systèmes de micro-assurance santé par le renforcement des capacités d'enseignement et de recherche en Afrique de l'Ouest (2003-2007)**

Le projet vise à améliorer les compétences des acteurs de la micro-assurance, à stimuler la recherche dans ce secteur et à contribuer à la mise en place d'un cadre de concertation

entre les différents acteurs et promoteurs des systèmes de micro-assurance santé au Bénin.

Coordonnateurs : Jacques Defourny (ULiège) et Abdoulaye Combari (Institut supérieur panafricain d'économie coopérative).

05.3 / PROJETS DE FORMATION SUD (PFS)

» **PFS - Appui à la mise en place d'un Master en photonique et en radiodiffusion numérique (2017-2021)**

La téléphonie, le numérique et l'internet ne cessent de se développer sur le continent africain, ce qui engendre la nécessité de ressources humaines qualifiées. Ce master y contribue. Il a pour objectif la formation de cadres dans les secteurs des télécommunications optiques, de la radio et de la télévision numérique.

Coordonnateurs : Marc Wuilpart (Université de Mons - UMONS) et Michel Dossou (UAC).

» **PFS - Appui au Master professionnel en médiation et facilitation dans les interventions de développement (2017-2021)**

Ce master en médiation et facilitation des interventions de développement soutenu par ce projet vise à renforcer les compétences des intervenantes et intervenants pour gérer les complexités en jeu dans les interventions de développement.

Il contribue ainsi à améliorer la conduite, la pertinence, l'appropriation et les résultats des projets et politiques publiques de développement.

Coordonnateurs : Marc Poncelet (ULiège) et N'Koué Emmanuel Sambieni (UP).

» **PFS - Appui à la mise en place d'un master régional professionnalisant en monitoring des ressources aquatiques et aménagement des pêches "Projet MoRAP" (2014-2018)**

Le projet a permis de former des spécialistes au sein des populations béninoises, burkinabè et nigériennes capables de gérer efficacement les ressources aquatiques et d'en assurer le monitoring.

Coordonnateurs : Pascal Poncin (ULiège) et Philippe Laleye (UAC).

» **PFS - Master 2 en Santé publique, option « Qualité des soins et gestion des services de santé » (2009-2014)**

Le projet a visé le renforcement des capacités des secteurs de la santé au Bénin et au Burkina Faso afin qu'ils disposent d'un personnel répondant mieux aux besoins spécifiques locaux en matière de santé.

Coordonnateurs : Bruno Dujardin (ULB) et Edgard-Marius Ouendo (UAC-IRSP).

» **PFS – Master RESBIO (2009-2015)**

Le projet a visé à renforcer la disponibilité d'expertise nationale et régionale (ressources humaines et centres d'excellence en recherche scientifique) en termes de gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité.

Coordonnateurs : Jan Bogaert (ULiège) et Brice Sinsin (UAC).

» **PIC - Formation et création d'un réseau de futurs enseignants de l'anesthésie-réanimation pour l'ensemble des pays d'Afrique francophone au Sud du Sahara (2005-2009)**

Le projet porte sur la formation et la création d'un réseau de futures enseignantes et enseignants de l'anesthésie-réanimation pour l'ensemble des pays d'Afrique francophone au Sud du Sahara.

Coordonnateurs : Philippe Baele (UCLouvain) et Martin Chobli (UAC).

05. 4 / SYNERGIES

» **Epidémiologie du handicap post-accident de la route au Bénin : cas des villes de Cotonou et Calavi (2017)**

Ce projet vise à analyser l'impact des accidents de la route dans les villes de Cotonou et Calavi et à évaluer les déterminants environnementaux post accident.

Promoteur : Alain Levêque (ULB) – **Partenaires** : UAC-IRSP, HI.

» **Plateforme de veille sur les dynamiques et interventions de développement rural (2018)**

Ce projet vise à renforcer le site internet www.foradyn.com en tant qu'outil de capitalisation sur les problématiques liées au développement rural et à la région du Nord Bénin.

Promoteur : Marc Poncelet (ULiège) – **Partenaires** : UAC, Louvain Coopération, Eclasio et Iles de Paix.

» **Former et accompagner les acteurs de l'UAC sur la pédagogie entrepreneuriale et son implémentation à l'université, à travers la conception et l'animation des modules de sensibilisation et de formation au profit des étudiants (2018)**

Ce projet vise à renforcer les compétences des actrices et acteurs de l'UAC sur la pédagogie entrepreneuriale.

Promotrice : Sophie Peters (ICHEC) – **Partenaires** : UAC, Louvain Coopération.

» **Renforcement des compétences de l'École Supérieure de Kinésithérapie (ESK) en matière d'intégration de sa discipline dans le système de santé béninois (2018)**

Ce projet consiste à mener une recherche visant à mieux appréhender les mécanismes de réadaptation en cours au Bénin, sous l'angle de la santé publique.

Promoteur : Yves Coppieters (ULB) – **Partenaires** : ESK, APEFE.

» **Mise en place de méthodes agroécologiques pour lutter contre la pyrale du Maïs (Spodoptera frugiperda) (2019)**

Le projet va sensibiliser les populations à la problématique de la pyrale du Maïs, recenser les pratiques de lutttes endogènes, expérimenter et capitaliser les techniques agroécologiques.

Promotrice : Claire Avril (HEPH Condorcet) – **Partenaires** : UAC, Eclasio.

» **Besoins en formation MUSA : élaborer un référentiel de formation spécialisée dans les métiers liés au développement et à la gestion de l'assurance maladie, dans la perspective de l'opérationnalisation du volet assurance maladie de la stratégie ARCH au Bénin (2019)**

Ce projet va proposer une analyse de la protection sociale béninoise permettant, in fine, la rédaction d'un document de référence sur le système mutualiste et sa gestion.

Promotrice : Marie-Paule Kestemont (UCLouvain) – **Partenaires** : UAC, Louvain Coopération.

» **Organisation des chaînes logistiques du maïs et du soja dans le Borgou (2019)**

Le projet va permettre une meilleure localisation et configuration des entrepôts de stockage du maïs et du soja au bénéfice des agriculteurs au Borgou.

Promotrice : Sabine Limbourg (ULiège) – **Partenaires** : UP, Eclasio.

La liste complète des partenaires est disponible sur MOOVE.ARES-AC.BE, le blog de la coopération académique et scientifique au développement de l'ARES.



/ 06. REGARDS CROISÉS SUR 25 ANS DE COOPÉRATION

Vingt-cinq ans de coopération académique et scientifique, ce sont des dizaines d'interventions, des centaines de missions Nord/Sud et Sud/Nord ayant permis l'identification, la formulation et la mise en œuvre de projets, la dispense d'enseignements, l'encadrement de doctorantes et doctorants et l'évaluation de ces initiatives.

Cette mise en commun d'expertise, ce transfert de savoirs et de savoir-faire ont-ils contribué à renforcer le monde académique béninois dans ses trois missions fondamentales, à savoir la formation, la recherche et le service à la communauté ?

Sur l'intérêt de cette coopération, son impact sur la société béninoise, son avenir, voici quelques éléments de réponses à travers un regard croisé de témoignages d'actrices et acteurs belges et béninois impliqués de longue date.

06.1 / L'INTÉRÊT D'UNE COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

Les autorités successives de l'UAC ont toujours eu l'ambition d'en faire une université citoyenne,

ouverte sur le monde et engagée au service du développement du Bénin. C'est pourquoi, elles se sont fixé comme objectif de former des cadres compétents, compétitifs, disponibles pour les besoins de développement économique, social, intellectuel et culturel, donc capables de donner l'impulsion à l'économie nationale et de contribuer au développement durable et à la réduction de la pauvreté.



Pour Thierry de Waha, « au début de la coopération, les défis du monde académique béninois étaient d'abord les défis des membres de ce monde académique. La carrière académique individuelle au Bénin passe par les évaluations compétitives du CAMES. Nous avons soutenu cette volonté de développer la recherche. Mais avec l'appui institutionnel, nous avons visé au-delà des intérêts individuels et même de ceux des équipes ou établissements, pour accompagner l'UAC qui manquait d'outils transversaux. »

« Dans le monde universitaire », relate le professeur Souaibou Farougou, « les relations de partenariat tournent souvent autour des individus. Avec la Belgique, nous sommes rentrés dans une coopération institutionnelle où le rectorat organise la coopération, en lien bien entendu avec les entités. »

Pour Brice Sinsin, « cette coopération a été un atout majeur pour notre université. Cela s'est traduit, presque systématiquement, par la création d'un service de coopération dans chaque entité. Au niveau du rectorat, le département chargé de la coopération, à savoir le vice-rectorat, a été fortement développé. »

« Cette coopération institutionnelle a doté l'UAC d'un personnel enseignant de qualité », poursuit Rosaline Worou, directrice de l'ENEAM. « Sur le plan scientifique, plusieurs de nos laboratoires ont obtenu des prix internationaux. Notre université est désormais reconnue pour ses résultats. »



Nos étudiantes et étudiants occupent des postes à responsabilités dans tous les secteurs de la formation et de la recherche, mais aussi dans l'administration publique. »

« En termes académiques », résume Marc Poncelet, « les différents programmes ont soutenu la formation doctorale et postdoctorale d'une centaine de chercheur-es au moins. La plupart sont devenus des membres du personnel enseignant des universités béninoises et de l'UAC en particulier. Sur près de 900 enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs que compte l'UAC en 2019, c'est un impact considérable. »

06. 2 / L'IMPACT DE LA COOPÉRATION SUR LA POPULATION BÉNINOISE

Quel que soit le domaine d'intervention, chaque actrice et acteur de cette coopération reconnaît son influence sur la formation des personnes. Qualité d'enseignement, échanges d'expertises, missions internationales, accès à du matériel de pointe et disponibilité de l'information ont permis à des générations d'étudiantes et d'étudiants d'être des actrices et des acteurs de changement.

« La coopération universitaire n'est pas une coopération dont on mesure facilement l'impact sur le développement social », tient à préciser Thierry de Waha. « Néanmoins, les acquis du renforcement du corps académique sont clairs. Les doctorantes et doctorants travaillent, ils progressent, ils donnent cours, certains deviennent rectrice ou recteur ou vice-rectrice ou vice-recteur... L'impact est considérable au niveau de l'UAC. »



« En contribuant à renforcer l'université publique qui fait référence », estime Marc Poncelet, « on appuie la matrice de formation de l'immense majorité des cadres du secteur public, des entreprises privées et de la société civile. En soutenant la formation professionnelle et la recherche appliquée, on s'oriente vers les défis sociétaux d'aujourd'hui : innovation et emploi. »

Joëlle Quetin-Leclerq, professeure à la Faculté de pharmacie et des sciences biomédicales de l'UCLouvain, souligne quant à elle l'influence des recherches menées par les doctorantes et doctorants de la Faculté de pharmacie de l'UAC. « C'est important pour valider tout le secteur des plantes médicinales. La médecine traditionnelle est devenue complémentaire à la médecine classique. Cette validation est importante au Bénin, où la population se soigne très régulièrement en ayant recours aux tradipraticiens. Nous avons pu créer un pôle de compétences pour le contrôle des médicaments. On a désormais un meilleur contrôle des médicaments issus de la médecine traditionnelle. Globalement, beaucoup d'étudiantes et d'étudiants formés occupent des postes clés pour améliorer la santé publique et développer le pays. L'une de mes stagiaires est même devenue ministre ! »

Autre secteur, mêmes effets. Le tourisme patrimonial urbain, secteur sur lequel mise énormément le Bénin pour son développement, perçoit également des retombées des programmes de coopération.

«L'impact principal de nos interventions, c'est une meilleure prise de conscience du patrimoine», explique Victor Brunfaut, professeur à la Faculté d'architecture de l'ULB. «Les mairies se rendent mieux compte des enjeux du patrimoine. À Porto Novo, on a travaillé sur la rénovation et la réalisation de la Maison du Patrimoine. Dans la foulée, on a vu la mobilisation d'un collectif de propriétaires de maisons.» Dans le même secteur, Ismaël Toko envisage déjà les retombées futures. «Notre projet forme quatre doctorants aux profils complémentaires. Ils seront les gestionnaires d'un centre de compétences en gestion de villes patrimoniales que nous avons créé à Porto Novo. Ils conseilleront les municipalités, au Bénin, mais aussi dans d'autres pays africains.»



De la santé ou de la pharmacie à la valorisation des ressources naturelles, en passant par la gestion urbaine, la gestion des ressources humaines, l'informatique, le développement rural... de très

nombreux secteurs ont été dynamisés par les projets de formation et de recherche. Mais, «le service à la société», conclut Marc Poncelet, «c'est aussi faire évoluer le débat public, c'est faire progresser nos cultures universitaires et leur contribution à la qualité de la vie collective dont les conditions et les frontières se sont fondamentalement transformées depuis... un quart de siècle.»

06.3 / FILIÈRES PROFESSIONNALISANTES : L'IMPLICATION RÉUSSIE DES HAUTES ÉCOLES

«Pour l'instant, nous formons des étudiantes et des étudiants et nous nous disons que le marché du travail est là pour les accueillir, mais ce n'est pas vrai. Il faut penser différemment.» Brice Sinsin se montre sévère lorsqu'il évoque le rôle de l'université dans l'insertion des jeunes diplômés.

Agir différemment, c'est ce que tente de faire l'UAC depuis 2012 avec la professionnalisation des filières du 1^{er} degré. «L'université ne peut plus être une garderie pour étudiantes et étudiants, entassés dans les auditoriums et dans l'impossibilité de faire des travaux pratiques», poursuit-il. «Il faut repenser le système éducatif et parvenir à mieux les orienter soit vers l'université, soit vers d'autres secteurs. Notre défi est d'être en harmonie avec la demande et d'adapter la formation.»

«La formation classique ne convient plus par rapport à ce que le futur nous propose comme scénario», analyse Enoch Achigan-Dako, professeur à la Faculté des sciences agronomiques de l'UAC.



«Les emplois changent, le développement des technologies numériques est omniprésent, en ville et dans les campagnes. Dans son dernier plan stratégique, l'UAC a donc dressé un cadre concret pour que les diplômés puissent s'insérer dans la société. Le défi est de taille : orienter les 20 000 diplômés qui sortent chaque année!»

Ces divers constats ont amené les groupes de pilotage du programme d'appui institutionnel à mobiliser les hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elles disposent de l'expérience et de l'expertise nécessaire pour soutenir une offre de formation à l'UAC.

Nicolas Desoignies de la HEPH Condorcet est chargé d'encadrer la mise en place de ces formations à l'UAC. «Lors de ma première mission au Bénin, quand j'ai vu le nombre d'étudiantes et d'étudiants dans les masters, je me suis dit que développer des licences professionnalisantes avait tout son sens. Le personnel enseignant béninois a découvert une autre approche pédagogique, plus proche de la population étudiante. Nous avons créé de nouveaux outils pédagogiques et revu les grilles d'évaluation. Nous avons aussi multiplié le nombre de stages à l'extérieur de l'université, dans des laboratoires ou des entreprises privées. En visitant ces structures, nous avons mis en avant le savoir-faire technique des étudiantes et étudiants sortant de ces filières. Plusieurs d'entre eux ont été engagés à l'issue de leur stage.»

L'offre de formation courte et professionnalisante appuyée est diversifiée. De la gestion communale aux énergies renouvelables et à la microbiologie appliquée, dix filières sont concernées.

«Nous avons une grosse demande sur la filière informatique», poursuit Nicolas Desoignies. «Aussi bien de la part de la population étudiante que du monde professionnel. D'autres filières ont un nombre d'étudiantes et d'étudiants plus modeste, mais il est en adéquation avec la demande du secteur. Certaines filières vont davantage conduire vers l'auto-entrepreneuriat.»

Au fil des missions Nord-Sud et Sud-Nord, le dispositif pédagogique s'affine. Dans les grilles d'évaluation des étudiantes et étudiants, la pratique professionnelle et la qualité des gestes techniques sont désormais aussi importantes que les connaissances théoriques. Ces filières courtes et professionnalisantes ont désormais un référentiel au sein de l'UAC.

06. 4 / L'AVENIR DE LA COOPÉRATION ET LES DÉFIS QUI SE PRÉSENTENT AU MONDE ACADÉMIQUE

Les réponses académiques et scientifiques aux enjeux de développement proposées dans le cadre de cette coopération ne peuvent s'arrêter à ce stade. Demain, elles devront évoluer. « Sans doute avons-nous été au bout de ce qu'un programme d'appui institutionnel pouvait apporter », reconnaît Marc Poncet. « Depuis la fin des années 90, l'UAC a vu ses effectifs décuplés et son mode de financement révolutionné. Nous devons désormais assumer le fait que les universités belges ont des intérêts à ces partenariats dans la mesure où le monde est un champ de recherche global. À l'avenir, nous devons définir de nouveaux intérêts communs avec l'UAC qui est engagée dans une mutation complète. »

Pour Enoch Achigan-Dako, l'heure est à la capitalisation. « C'est une coopération que je qualifie de mature, qui a appris à consolider ses acquis et à apprendre de ses échecs. »

Depuis deux décennies, nous avons du personnel enseignant et une population étudiante qui ont été formés dans le cadre de cette coopération. Comment ces personnes-là peuvent-elles renforcer notre modèle universitaire? Comment peuvent-elles influencer le marché de l'emploi? Ce sont des questions qui, demain, devront animer le débat de la coopération académique. »



Acteur et observateur de toutes les phases de cette coopération depuis plus de 18 ans, Thierry de Waha estime qu'il faut oser rompre la tendance à la reproduction inhérente aux dispositifs de coopération : « Le défi de la professionnalisation est loin d'être réglé! Il faut une prise de conscience du corps professoral et de l'UAC sur la manière de soutenir cette professionnalisation. Oui, l'université lance des initiatives comme l'incubateur, mais l'ampleur est tout autre. »

L'enjeu majeur est l'arrimage de l'université aux acteurs économiques, à la société civile et même aux structures informelles. »

De son côté, Philippe Laleye, acteur clé de la recherche béninoise qui se définit comme un « pur produit » de la coopération entre la Belgique et le Bénin plaide pour une continuité. « La coopération doit pouvoir évoluer tel que je l'ai connue en gardant le cap sur les jeunes, la recherche et l'enseignement de pointe. » Fort de 30 années de coopération avec la Belgique et notamment l'ULiège pour ce qui le concerne, il suggère de « créer un réseau d'alumni entre l'UAC et les établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de matérialiser cette coopération en créant un village belge au sein de l'UAC! »





/ 07. UAC, FABRIQUE DE TALENTS

Dans tous les domaines du savoir, l'UAC transmet les connaissances, développe la créativité et le sens critique de la population étudiante afin qu'elle contribue au développement du Bénin et de la région. Diplômé-es de premier, second, ou troisième cycle, leur parcours professionnel les conduira à des postes clés au sein de l'université, dans le secteur public ou privé. Un nombre croissant créera une activité inédite. Portrait de trois talents issus de l'UAC.

07.1 / LE PATRIMOINE BÉNINOIS COMME SOURCE DE DÉVELOPPEMENT

«Je vous souhaite la bienvenue à l'École du patrimoine africain (EPA), une école qui assure la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel des pays africains.» Jéronyme Zanmassou qui nous reçoit dans cette bâtisse coloniale qui abrite l'EPA à Porto Novo est doctorante dans le cadre d'un projet de recherche qui associe l'ULB, la Haute École ICHEC-ECAM-ISFSC (ICHEC), l'EPA et l'Université polytechnique d'Abomey. «Mon doctorat porte sur la création d'un centre de compétences en gestion urbaine des villes patrimoniales du Bénin. J'étudie les tensions entre les dynamiques territoriales et les paysages urbains historiques.»

Ce doctorat l'amène à voyager vers la Belgique plusieurs mois par an. Jeune maman, les démarches administratives qui encadrent ses missions ne sont pas simples, mais elles ne freinent ni son enthousiasme ni ses ambitions.

«À la base, j'ai étudié l'économie à l'UAC. J'y ai rédigé un mémoire sur la contribution du tourisme au développement économique du Bénin. C'est alors que je me suis rendu compte de l'importance du patrimoine immobilier, environnemental et culturel de mon pays. Après avoir réussi un concours, j'ai ensuite rejoint l'Université d'Alexandrie en Egypte pour faire un master en gestion du patrimoine culturel. Après cette formation, j'ai eu un poste à l'EPA pour poursuivre la recherche et aller au contact des communautés et découvrir leur vision du patrimoine. C'est à l'issue de ce parcours que je me suis lancée dans cette formation doctorale. (...) Au Bénin et ailleurs en Afrique, les chercheur-es doivent stimuler et appuyer les municipalités à prendre conscience du potentiel économique et social de leur patrimoine.»



07.2 / TOUTE L'ÉNERGIE CRÉATRICE DE JEUNES DIPLOMÉS

«Les panneaux solaires que vous voyez transforment l'énergie contenue dans la lumière du soleil en électricité grâce à l'effet photovoltaïque. L'électricité est stockée dans les batteries qui vont être sollicitées une fois le convertisseur mis en marche. Celui-ci transforme la tension DC de 12 volts en tension AC de 220 volts. L'électricité produite va alimenter toute la ferme ainsi que la pompe à eau.» En quelques minutes, la démonstration d'Alexis Honzounnon, directeur des études de la Société des énergies de demain (SED), est parfaite pour convaincre le client d'investir dans l'énergie solaire.

Alexis Honzounnon, Pierre Kpantingnangan, Romance Semassou et Lionel Sognigbe sont des anciens étudiants de l'UAC. Ils se sont connus en suivant la licence en énergie renouvelable.

«Nous nous sommes rencontrés en 3^e année de licence, dans le cadre d'un cours sur la création d'entreprises», explique Pierre Kpantingnangan. «Nous avons décidé de créer la SED pour offrir un service à la population béninoise qui est installée hors réseau électrique. Nos services concernent trois énergies renouvelables : le solaire, l'éolienne et la biomasse.»

C'est bien ce que fait Jérôme : approfondir et partager la notion de patrimoine et valoriser cet héritage.

«Protéger le patrimoine ne veut pas dire fermer la ville au développement ni aux évolutions du temps. Nous veillerons à cerner les éléments qui donnent une identité à chaque ville. Et à partir de là, nous verrons comment ils peuvent être des facteurs de développement et de réduction de la pauvreté.»

Pour être complémentaires dans la gestion de la SED, ils ont suivi des formations en dehors de l'université. Directeur technique, directeur des études, chef des matériels et travaux, responsable de la prospection, tous les postes sont pourvus afin de permettre un développement de l'entreprise. «L'énergie renouvelable au Bénin est en plein essor», poursuit Pierre. «C'est une opportunité pour nous. En 3 ans, nous sommes connus dans plus de 40 communes au Bénin. Nos principaux clients sont des fermes. Nous avons aussi des bilans d'efficacité énergétique pour ceux qui veulent diminuer leur facture.»



Diplômés d'une filière professionnalisante et accompagnés dans la création d'entreprise par l'incubateur de l'UAC, les associés de la SED illustrent la détermination croissante et l'énergie créatrice des étudiantes et étudiants qui se

lancent sur le marché du travail, en créant leur propre entreprise.

07.3 / UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Avec plus de 5000 accidents par an, 1000 blessés et 700 décès, le Bénin présente un bilan statistique peu réjouissant en matière de sécurité routière. Première cause de mortalité chez les 15-29 ans, ces accidents ont des conséquences lourdes au plan sanitaire, individuel et collectif, et au plan économique.

«La mobilité est complètement désorganisée. Autos, motos, vélos et piétons partagent la même voirie. Cette interaction est complexe, d'où le nombre important d'accidents. Améliorer la sécurité routière est aujourd'hui un enjeu de société et un enjeu de santé publique.» Ce constat, c'est André Aïna qui le formule. Étudiant en sociologie, il réalise un doctorat à l'ULiège en sociologie du développement, dans le cadre d'un projet de santé publique piloté par l'École de santé publique de l'ULB et l'IRSP de l'UAC, un des plus anciens partenaires de l'ARES.

«Au départ, j'étudiais la biologie. En me rendant au cours de botanique, j'ai été renversé par une moto. J'ai perdu un an d'études et mes allocations d'étude. En revenant à l'UAC, j'ai changé d'orientation.» La thèse d'André porte sur la mise en place d'un dispositif de sécurité routière au Bénin, son origine, son efficacité et ses perspectives. Elle porte aussi sur les comportements et les représentations des usagers et des actrices et acteurs impliqués. Comme dans toutes les politiques publiques contemporaines, l'État n'est pas seul aux commandes.



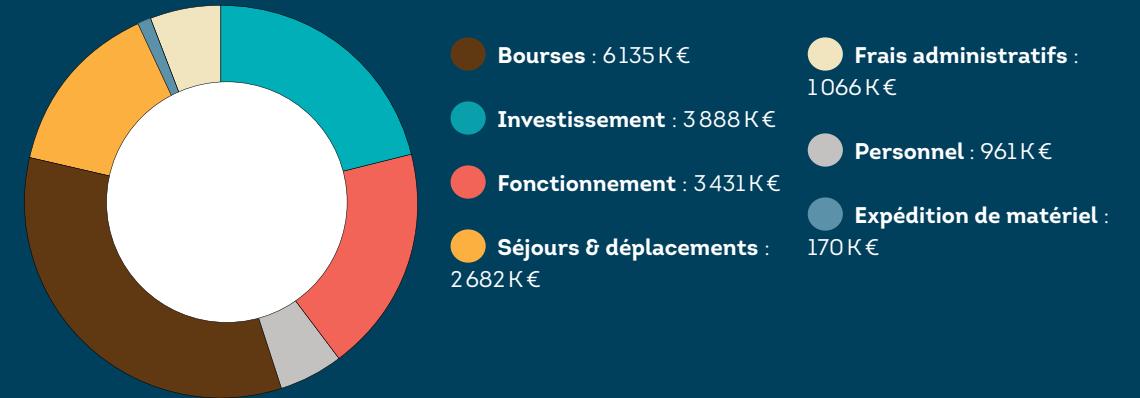
D'emblée, des organisations non gouvernementales (ONG) et des associations se sont impliquées dans cette problématique dont l'écho dans l'opinion est énorme. L'accident est une scène cruciale de l'affirmation des pouvoirs publics. Imprévisible, redouté, dénié, utilisé...l'accident est aussi un défi pour la sociologie et l'anthropologie. André doit trouver sa place d'observateur dans les équipes d'intervention et faire une «sociologie embarquée».

«La recherche doit nourrir les politiques publiques et les décisions politiques. Ma thèse s'intègre dans un programme national incluant des politiques, des sociologues et des médecins. À terme, nous allons disposer de données scientifiques locales issues du vécu des usagers de la route et des intervenantes et intervenants. Il s'agit d'améliorer les pratiques de prévention, de sensibilisation et de communication. Au final, c'est tout cela qui permettra d'améliorer la perception que l'on a de l'accident, mais aussi les comportements sur la route.»

La recherche d'André Aïna contribuera au développement de l'unité de recherche multidisciplinaire sur les accidents de la voie publique qui sera mise en place à l'IRSP de l'UAC à Ouidah.

25 ANS DE COOPÉRATION EN CHIFFRES

Dépenses globales 1997-2019 : 18 300 K€



820 Missions d'enseignement, d'expertise, d'appui administratif & de suivi d'activités Nord-Sud, Sud-Sud et Sud-Nord

715 Bourses de master et de licence

480 Bourses de master de spécialiation et stages de perfectionnement en Belgique

125 Bourses de stage et de recyclage

123 Bourses de doctorat



L'ARES est la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir ces établissements dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Elle fédère 6 universités, 19 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts et 86 établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale. L'ARES est donc relativement unique en Europe puisqu'elle fédère l'ensemble des types d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que coupole unique, l'ARES assure au secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles une coordination globale. Elle veille notamment à la cohérence de l'offre de formation et à son adéquation au marché de l'emploi, elle soutient les établissements dans leurs efforts de représentation et de relations internationales et formule des recommandations en matière de politique de recherche scientifique ou artistique.

L'Académie fournit l'information sur les études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle coordonne également l'engagement des établissements en matière d'apprentissage tout au long de la vie, de promotion de la réussite ou encore de coopération au développement. Enfin, elle collecte et traite un ensemble de données scientifiques et statistiques touchant au secteur dans une optique de veille, d'évaluation et d'amélioration des pratiques en faveur de la qualité des enseignements ou de l'accompagnement des quelque 200 000 étudiants que comptent les établissements.

POUR EN SAVOIR + : WWW.ARES-AC.BE

Retrouvez les témoignages et les reportages vidéo sur les 25 ans de la coopération sur MOOVE.ARES-AC.BE, le blog de la coopération académique et scientifique au développement de l'ARES.

EN COLLABORATION AVEC



Cette publication a été imprimée en Belgique, en un nombre limité d'exemplaires, sur papier respectueux de l'environnement, fabriqué à partir de 100 % de fibres recyclées, sans chlore, et certifié Ecolabel européen et FSC

La version électronique de ce rapport peut être téléchargée sur www.ares-ac.be/publications

CRÉDITS

C. Quénun/www.woush.be (p.1, 10, 13, 16, 18, 22, 26, 35, 36, 38, 39, 42, 44)
J. Rousseau Aoutcheme/www.woush.be (p.4, 8, 14, 15, 34, 37, 40, 41, 48-49)
Pierre Martinot (p.20, 45, 46)
UAC (p.6, 21)
ARES (p. 5, 7)



ACADÉMIE
DE RECHERCHE ET
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



Belgique

partenaire du développement

—

RUE ROYALE 180
1000 BRUXELLES
BELGIQUE

T +32 2 225 45 11
F +32 2 225 45 05

WWW.ARES-AC.BE

—